

Les pratiques de la ville entre anonymat et proximité

Garder une relation urbaine au monde

Simone Pennec

« L'air de la ville rend libre » dit le proverbe que confirme le souhait fréquemment exprimé de « sortir pour prendre l'air », pour voir autrui et autre chose, et pour se sentir vivre parmi les autres de manière plus anonyme. Ce « besoin » varie selon les individus, leurs occupations, leurs âges et leurs états de santé mais aussi de la configuration des espaces eux-mêmes. L'étude des formes de mobilité entre centre et périphérie urbaine et des types de déplacement des individus met en évidence les différences d'accessibilité selon les genres, les âges, les ressources socio-économiques. Mais en situation de mobilité empêchée ou limitée, les individus s'ingénient à faire entrer l'air de la ville chez eux par diverses tactiques et stratégies concernant l'usage des espaces intermédiaires (commerces, jardins privés et publics) et les modes d'ouverture de leur domicile (visiteurs, professionnels, technologies).

Interrogeant le statut des « femmes des villes : des individus ou des personnes ? », Annie Dussuet (2005) considère que « l'identité posée par les sociologues entre la ville d'une part, les processus d'individuation auxquels conduirait le mode de vie urbain d'autre part et la construction d'un espace public enfin, se fonde sur une opposition avec l'espace privé domestique. » L'auteure estime que ces « processus d'individuation [...] s'opposent à la « personnalisation » des relations dans lesquelles sont engagées les femmes tant dans l'espace domestique que dans l'espace professionnel ». C'est l'accès même à l'espace public qui s'avère ainsi problématique pour les femmes. Les citations par l'auteure des analyses de Simmel (1903) conduisent à complexifier le tableau d'un anonymat exclusivement libérateur. Celui-ci écrit que « l'habitant de la grande ville est "libre" par contrastes avec les mesquineries et les préjugés qui enserrant l'habitant des petites villes (et) s'il arrive qu'on ne se sente nulle part aussi seul et abandonné que dans la foule de la grande ville, il ne faut y voir que le revers de cette liberté ». L'anonyme perdu parmi la foule n'éprouve sans doute aucun sentiment de liberté tout comme le proche serré de près par les contraintes et les injonctions d'autrui.

L'anonyme peut-il se départir de son âge, de son genre et d'autres états qui le caractérisent, et parfois le stigmatisent, aux yeux d'autrui ? Il nous semble que c'est le jeu des distances envers autrui qui est déterminant. Sous des traits divers, étrangers et proches peuvent être anonymes et induire le sentiment de liberté comme celui de contrainte, il en va de même pour la proximité qui peut induire le sentiment de contrôle social ou au contraire celui de l'aisance dans un univers maîtrisé. Dès lors, c'est moins l'anonymat ou la proximité en tant que tels que le maintien possible de l'alternance entre ces deux états qui construirait ce sentiment de liberté.

C'est en observant l'accès des individus les plus âgés aux différents espaces publics que nous avons suivi la circulation des individus de tous âges et constaté le partage des places entre des populations qui se juxtaposent, se succèdent, se frôlent, s'évitent et parfois échangent plus ou moins longuement. Plusieurs études sont mobilisées ici, l'une est consacrée aux relations de voisinage dans différents quartiers d'une grande ville et de deux petites villes (Pennec S. *et al*, 2002 ; Douguet F., 2002 ; Pronost S., 2005). Une autre étude a donné lieu à une observation ethnographique de plusieurs lieux publics (Pennec S., 2004a) et deux études concernent les mobilités en situation de handicaps et les mobilisations des objets et des technologies comme modes d'accès à l'extériorité (Le Borgne-Uguen F., Pennec S., 2000 ; Pennec S., Trellu H., 2005).

Accéder à la ville et circuler dans ses espaces

Accéder aux espaces publics n'est pas chose aussi aisée pour tous et ceci indépendamment des difficultés physiques.



Bruno Barbey / Magnum

Le banc public toujours accueillant, ici en Espagne

Parmi les recherches relatives à ces questions, les enquêtes portant sur les déplacements quotidiens révèlent des distinctions fortes entre les quartiers et les centres des villes, entre les hommes et les femmes, entre les groupes sociaux et entre les classes d'âge. Considérant les quartiers périphériques, les analyses montrent que le départ des enfants et le passage à la retraite conduisent à des prises de distance avec les divers lieux dans lesquels les individus avaient auparavant leurs habitudes. Dans ces quartiers, mais aussi dans quelques quartiers plus centraux, l'élévation des âges des habitants s'est produite simultanément à la disparition des petits commerces et parfois des écoles qui constituaient des lieux ordinaires de rencontres et d'échanges. Sur ce point les centres des villes invalident moins les pratiques anciennes des vieilles personnes même si les aménagements de ces centres sont peu adaptés à leurs types de mobilité comme l'ont montré Clément S., Mantovani J., Membrado M. (1996) à propos des zones piétonnes.

L'organisation des transports est également déterminante pour l'accès des résidents des centres vers l'extérieur et inversement pour les habitants des quartiers périphériques. Or, plusieurs études (Gallenga G., 1999 ; Pennec S. *et al.*, 2000) soulignent les interactions problématiques entre les usagers âgés et les conducteurs de bus, en partie du fait des contrain-

tes imposées à ces derniers. Les « vieilles » et les « vieux » sont ainsi perçus comme des sujets à risques (de lenteur et d'accidents), sources de problèmes pour les conducteurs et les responsables des transports urbains. Dans d'autres cas, ce sont les sur-sollicitations qui embrouillent le voyageur dont Françoise Bouchayer (2005) décrit avec humour les tribulations sous les traits de Zazie-Mamie dans le métro. À l'opposé, pour le VAL de Rennes par exemple, c'est le dépouillement extrême qui est parfois privilégié pour fluidifier la circulation au point d'en exclure les bancs publics (Chevrier S., Juguet S., 2005). À partir d'une étude extensive menée à Grenoble, Pascal Pochet (1995) propose une connaissance fine des modalités de déplacement et des limites rencontrées selon les quartiers et selon les individus. Il souligne l'accroissement récent de l'usage des transports en commun pour l'ensemble des différentes générations adultes, plus marqué encore pour les personnes de 60 à 80 ans. Le taux de sédentarité s'avère plus élevé chez les femmes que chez les hommes mais des différences apparaissent entre les générations et les groupes sociaux. Le taux le plus élevé est celui des femmes mariées vivant à la périphérie, puis celui des femmes ayant un bas niveau d'études ; ces facteurs sont ceux qui limitent le plus les mobilités, l'effet du grand âge n'étant sensible qu'au-delà de 80 ans. Viennent ensuite



Richard Kalver / Magnum

Conversation dans une rue espagnole

les femmes seules non motorisées dont la mobilité est plus restreinte que celle des hommes de plus de 80 ans. À cette non-motorisation, individuelle et collective, s'ajoute le déclin de la marche à pied plus accentué aussi chez les femmes. Or, la marche constitue 55 % des modes de déplacements quotidiens, la voiture 31 % et les transports collectifs 11 %. Si l'on prend en considération l'objet des déplacements quotidiens réguliers, on constate l'importance des fonctions domestiques puisque 42 % correspondent à la réalisation d'achats, 18 % à diverses démarches et seulement 27 % à des pratiques de loisirs.

Squares au masculin et lieux de commerce au féminin

Les jardins de quartier, les galeries marchandes, les marchés, les rues piétonnes et celles où se concentrent les magasins, sont pour la plupart utilisés par des populations diversifiées mais les pratiques des personnes des différents âges. Les squares et les petits jardins publics sont apparus moins utilisés par les plus jeunes et principalement fréquentés par des hommes, le plus souvent retraités ou au mitan de la vie,

pour lesquels les parties de boules servent de ralliement aux rencontres d'après-midi. Les femmes évitent en général ces territoires sauf quand elles accompagnent des enfants dans les espaces réservés aux très jeunes où la représentation des genres et des âges s'inverse. Ainsi les femmes ne traversent pas ces jardins-squares qu'elles contournent bien que ce soit plus long.

La fréquentation des galeries marchandes, des marchés et des rues piétonnes équipées d'espaces pour la déambulation ou pour s'arrêter et s'asseoir, fonctionne principalement au féminin. Dans ces lieux, c'est une plongée dans le quotidien des différentes générations que semblent rechercher les plus âgées tandis que les groupes de jeunes ne prêtent généralement aucune attention aux anciens. Ces territoires sont partagés en termes de représentation des âges et des genres, mais d'autres formes d'évitement s'y manifestent. L'observation des fréquentations fait apparaître la séparation des publics dans les moments d'accès aux divers types de restauration rapide, par exemple, et dans d'autres espaces tels que les petites places aménagées. C'est à une succession des générations que nous assistons plus souvent qu'à leur mixité. Leurs attitudes font également contraste. Ainsi les jeunes paraissent peu intéressés par les plus vieux tandis qu'ils se matent entre eux, cherchant pour certaines à être



Marie-Claire Bordaz

Fenêtre sur ville avec chat

vues, alors que les personnes les plus âgées semblent, elles, fort intéressées par l'observation et l'écoute des échanges entre jeunes, tout en conservant leurs distances. Voir sans être trop vu devient l'objectif de cette présence en anonyme pour s'assurer d'être en prise avec le monde d'aujourd'hui. Pour S. Clément *et al* (1996) ces attitudes consistent à « se protéger des autres... c'est moins craindre l'incertitude liée à l'inconnu que la certitude de n'être reconnu qu'en tant que vieux ». Les seuils d'âge comme les appartenances de genre, de milieux sociaux et d'origine ethnique viennent ainsi délimiter les bornages de l'anonymat et ré-inscrire les frontières des attributions collectives. Les vieilles femmes, entre elles, relativement assurées d'être vues comme vieilles, s'accrochent parfois bien de l'espace public où elles-mêmes s'accrochent le droit à voir et regarder autrui, de tous les âges et « de toutes les allures ». Les regards qui leur sont ainsi portés dans l'anonymat des passants les affectent moins que le fait d'être vues par leurs proches dans des circonstances défavorables.

Étudiant les déplacements des jeunes retraités à Marseille, Monique Haicault (1998) a mis en évidence des « modes de ville » propres aux « générations intervalles » et elle rend compte de la volonté des femmes de sortir, d'expérimenter l'espace urbain comme source d'opportunités plus mobilisatrices que les univers domestiques. Ce point mérite d'être approfondi dans la mesure où les données relatives au taux de sédentarité des femmes montrent une moindre mobilité que celle des hommes. En fait, les femmes peuvent cumuler sous-mobilité et sur-mobilité sous contrain-

tes. Leur présence dans les espaces publics est de toute façon limitée à quelques heures de la journée. Reste que les désirs de ville, de la part des femmes en particulier, sont repérés par plusieurs auteurs à partir des récits des individus âgés (Membrado M., 1998).

L'attachement des individus au centre apparaît aussi comme une volonté d'inscription symbolique dans le cœur de la cité, et ce, de la part des plus vieux comme de la part de personnes marginalisées (Dougnet F., 2000). Ainsi, les interactions entre les SDF, jeunes et moins jeunes, et les individus les plus âgés sont plus fréquentes qu'entre les autres âges et sont différemment mises en scène (Mougnot P., 2005). Les SDF, attachés aux territoires de circulation piétonne, adressent aux plus vieux des salutations de courtoisie, tonalité qui n'est pas de mise pour d'autres publics. Les vieux solitaires tiennent eux aussi aux endroits et aux moments où la foule leur permet d'être semblables au monde alentour, et prennent le risque de l'incompréhension des clients et des commerçants quand ils privilégient systématiquement les heures de pointe ou de fermeture.

Des parcours accompagnés

Là où les parcours se décidaient auparavant au gré des humeurs, y compris à l'occasion des occupations domestiques, l'individu âgé doit parfois composer avec un accompagnateur, rompant ainsi avec l'anonymat pour s'en remet-



Marie-Claire Bordaz

La visite de l'aide ménagère

tre aux services des professionnels ou des proches, de la famille et du réseau amical. Les limites rencontrées pour un accès indépendant à la ville viennent de la faiblesse des temps d'utilisation possible de ces services ainsi que de l'insuffisance des moyens techniques mis à disposition (Le Borgne-Uguen F., Pennec S., 2000). De plus les souhaits de sortir pour participer à la vie urbaine (par la vue, les bruits, le mouvement, etc.) n'apparaissent pas prioritaires aux professionnels concernés. Chargés de soutenir dans leur autonomie les individus en situation de handicaps, ils se reportent à la définition des « actes essentiels de la vie quotidienne » de leur référentiel d'activité. Il en va souvent de même pour les membres de la famille et de l'entourage dans la mesure où les fonctions primaires à assurer envers leur proche mobilisent toute leur disponibilité.

Pourtant, dans quelques configurations s'effectuent encore des parcours urbains et diverses tentatives pour « prendre le large » et s'échapper des univers du chez soi malgré de lourds handicaps. Il s'agit généralement de situations dans lesquelles se complètent et se concertent les soutiens professionnels et ceux des membres de l'entourage. Deux situations particulières montrent comment le droit à la ville peut se concrétiser par l'intermédiaire d'autrui, dans une proximité conduisant à retrouver une part de l'anonymat urbain.

Dans la situation de Mme V. (65 ans) comme dans celle de Mme G. (98 ans), ce sont les apparentés qui maintiennent pour leurs parents les attachements à la ville et aux sorties. Ainsi M. V. s'est transformé en accompagnateur de son épouse en s'aidant systématiquement d'objets techniques

et de nouvelles technologies et par des aménagements qu'il entreprend lui-même ou avec l'aide de services spécialisés. Mme V., atteinte de la maladie de Parkinson depuis trente ans, avait rarement accès à l'extérieur de son logement avant que son conjoint ne fasse installer une chaise électrique d'escalier et n'adapte leur automobile. Les sorties sont devenues plus fréquentes et régulières et, surtout, elles ont changé d'objet en s'orientant à nouveau vers des promenades dans les espaces publics, même si certains lieux restent interdits du fait de leur inadaptation aux handicaps. Dans le cas de Mme G., c'est une nièce qui intervient auprès d'elle pour rendre à nouveau possible les occasions et les lieux de sociabilité, ses services étant rétribués au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie. Ici le choix familial a consisté dans la sollicitation de cette prestation pour l'affecter aux activités publiques du parent âgé accompagné par un proche rémunéré. Par ailleurs, il est fait appel aux services professionnels qui assurent les soins de divers ordres. Cette organisation correspond ici à un milieu social aisé, et ce type de configuration s'avère peu fréquent dans les investigations que nous avons menées, car cette allocation intègre peu les besoins d'extériorité et les désirs d'espaces publics. Il faut souligner d'ailleurs combien, par contre coup, les maladies et les handicaps d'un individu restreignent également les sorties des proches en les confinant, eux aussi, au domicile. Plusieurs conjoints mais aussi des enfants, des filles principalement, doivent ainsi limiter leurs propres déplacements et leurs activités collectives pour assurer l'accompagnement de leurs parents par défaut de services adaptés.

Des prises de distances sociales autant que physiques

L'accès aux espaces publics peut s'avérer plus sévèrement limité par l'imposition de normes sociales que par les difficultés de mobilité. La stigmatisation des handicaps ainsi que celle du grand âge contribuent à l'enfermement des individus dans des territoires apprivoisés, plus fortement quand les aménagements, privés et publics, ne soutiennent pas les tentatives de contournement des diverses difficultés physiques (Pennec S., Le Borgne-Uguen F., 2005). Le retournement des représentations collectives n'est pas aisé et plusieurs exemples attestent de l'ampleur des stratégies que les individus doivent mettre en œuvre, y compris dans la sphère privée.

L'exemple de Mme O. (65 ans) donne à comprendre comment les lieux publics peuvent devenir des territoires interdits non seulement pour cause de mobilité difficile et de défaut d'accessibilité mais par l'effet des représentations du handicap mises en exergue dans la famille. Cette femme, handicapée de naissance, raconte comment sa mère avait petit à petit réduit les sorties et les activités auxquelles tenait sa fille, considérant comme peu convenable qu'une personne handicapée se montre en public. Dans ce cas, le décès de la mère va conduire cette femme à reprendre des sorties et des activités, interrompues durant une dizaine d'années, à faire appel aux différents services et à solliciter des aménagements tant à son domicile que dans les lieux publics de la commune.

Gagnant ainsi en indépendance après dix années de confinement à domicile, elle accède de nouveau à des activités collectives (vacances) et à une visibilité publique, par exemple en prenant la présidence d'une association et en revendiquant une meilleure accessibilité des lieux publics pour les personnes en fauteuil. Ce cas permet de déconstruire la perspective linéaire qui tend généralement à associer l'avancée en âge avec la diminution des capacités d'accès aux espaces publics sans prendre en considération les effets d'interdépendance des générations, des âges et des moments du cycle de vie.

À l'opposé de tels renversements des impositions, certaines relégations à domicile s'éprouvent sans autres handicaps que celui d'une disqualification du grand âge par la famille. Dans la situation de Mme L. (77 ans) le repli sur la sphère domestique se fait sous la pression d'une fille. Cette femme déclare avoir fréquenté les espaces publics pour rompre sa solitude d'après veuvage et cite avec plaisir la diversité des activités menées en rupture avec son mode de vie passé. Cependant, aux alentours de 75 ans, elle met fin à l'ensemble des investissements où elle s'est « éclatée pendant 10 ans » car elle estime ne plus y avoir sa place, « ce n'est plus de mon âge... Ce n'est plus pour moi ». Ce sont les avis que pourraient porter ses enfants sur de telles activités qu'elle met en avant pour expliquer ce retrait, pensant plus particulièrement à l'une de ses filles chez qui elle intervient pour la soutenir dans ses fonctions domestiques et qui n'a pas elle-même accès à de telles activités de loisirs.

Les formes d'émancipation par l'accès à la ville et par l'ouverture à de nouveaux univers restent donc incertaines et réversibles, les injonctions associées aux rôles de mère et à la vieillesse au féminin ayant partie liée dans ces limitations de mobilité, limites totalement indépendantes cette fois des capacités physiques et des aménagements urbains. Dans ce cas, c'est bien encore l'engagement féminin domestique qui s'oppose à l'individuation dans les univers publics pour reprendre les termes de l'analyse proposée par A. Dussuet (2004).

Garder prise sur la ville à partir de chez soi ?

Dans la mesure où les handicaps vécus par un individu conduisent à des limitations importantes de sa mobilité, y compris lorsque les aménagements et les services existent, peut-il exister des formes de rapports à l'espace public au sein même des domiciles privés ? Les nouvelles technologies sont-elles susceptibles de permettre cette ouverture sur l'ailleurs y compris à partir du chez soi ?

Outre les effets particuliers à la centralité et à la périphérie, le type même d'habitat, l'architecture des logements et des quartiers ainsi que l'équipement en services, en commerces et en transports principalement, définissent les frontières des territoires fréquentés. La comparaison entre deux quartiers d'une même ville (Pronost S., 2005) montre combien les désirs de ville sont dépendants des espaces construits. Ainsi, dans l'un des quartiers, les populations considérées se heurtent à la conception de leurs logements, en majorité des maisons individuelles dont les principales pièces de vie sont disposées à l'étage supérieur. Ces constructions handicapent plus fortement les fréquentations et les échanges, sur les pas de portes ou entre les jardins privés, qui s'avèrent plus limités que dans d'autres quartiers où les logements collectifs favorisent les contacts, y compris avec les derniers arrivés.

À partir de certains logements, il est difficile d'entrevoir les occupants de la ville et de suivre leurs rythmes et leurs variations tandis que, pour d'autres habitants qui disposent d'une vue sur les allers et venues, les passagers de la rue et des alentours créent une fenêtre sur ailleurs. Avoir « pignon sur rue », vue sur les marchés et sur le mouvement quotidien, peut ainsi constituer une stratégie pour se maintenir dans la vie collective bien qu'en étant limité dans ses déplacements. Contre la ville close, le quartier libre devient celui de l'activation des opportunités de rencontres sous diverses formes. Au jour le jour, la participation à la vie du quartier va consister dans le suivi des événements et des trajets d'individus, en même temps proches et anonymes : le livreur de journaux, le départ au travail de tel puis de tel autre voisin, les écoliers, les personnes retraitées ; à l'occasion, les métiers en action lors des travaux dans l'environnement. Le facteur tient aussi fonction d'horloge, ainsi que les distributeurs de prospectus

qui viennent s'ajouter aux déambulations plus ou moins anonymes, modes de repérage du temps et de l'activité des uns et des autres. Cette inscription d'autrui dans son paysage journalier fait fonction de reconnaissance pour soi et d'occasions potentielles de contacts, associant proximité et anonymat. Pour R. Morin et M. Rochefort (1998), « ces liens faibles tissés avec les individus que l'on croise fréquemment et que l'on reconnaît puisqu'ils habitent à proximité, mais avec lesquels les relations restent superficielles, s'avèreraient néanmoins significatifs : ces liens consolideraient la conscience d'être chez soi et en sécurité, représenteraient un soutien à la fois pratique et social et constitueraient des ponts entre les différents réseaux ».

Anonymat et proximité se règlent dans une fine orchestration des différentes scènes de sociabilité où, dans les coulisses, s'anticipent alternativement l'une ou l'autre des distances en jeu. Ainsi une grande partie des « passagers de la rue » est anonyme, mais néanmoins coutumière et fait partie du paysage, tandis qu'une autre sert de réserve d'interlocuteurs pour des échanges, à partir de la fenêtre ou du jardin, allant du signe de tête et formules diverses de politesse aux échanges plus détaillés sur le quartier, les événements du jour. Pour ceux qui peuvent encore accéder, même occasionnellement, aux magasins et aux services de quartier, ces lieux conjuguent finalités domestiques et présence au monde. Récits et gestes des clients, des commerçants et des passants composent un univers au sein duquel chacun règle les degrés de sa propre représentation.

Les technologies source d'affranchissement des seuils ?

Lorsqu'il n'est plus possible de « sortir pour prendre l'air », comment faire entrer l'air de la ville chez soi ? Les nouvelles technologies permettent-elles d'introduire ces désirs d'extériorité au sein du domicile ? Nous avons constaté que l'intérêt des personnes en situation de handicaps pour les technologies a plusieurs fonctions : favoriser le maintien à domicile, préserver les relations ordinaires et faire accéder à des univers pluriels (Le Borgne-Uguen F., Pennec S., 2000). Le rôle joué par les objets dans les relations interpersonnelles a été bien documenté et l'analyse du rôle des technologies peut s'inscrire dans cette perspective. Plusieurs études font également référence aux fonctions de médiation jouées par l'usage des objets de communication qui, outre leurs apports directs, s'accompagnent d'échanges verbaux et autres formes de contacts donnant aux individus des différentes générations le sentiment d'appartenir au même monde, (Clément S. *et al.*, 1999). Lors des situations contraintes de repli sur l'espace domestique, les dispositifs technologiques peuvent alors favoriser le maintien d'une autre forme d'ouverture sur le monde et sur autrui, servant ainsi de soutien culturel et social (Caradec V., 1999). Par exemple, la mise en place

d'une plate-forme technique de télé-assistance à domicile peut conduire les individus à utiliser davantage les services de communications, de loisirs et de productions culturelles que les services de type médico-social envisagés au départ (Pennec S., Trellu H., 2005). La demande consiste plutôt à ouvrir un univers qui s'est réduit au logement, vers des objets et différents moyens techniques susceptibles de diversifier les espaces d'investigation et les dimensions temporelles.

Il s'agit alors de faire venir à soi ce qu'on ne peut plus aller chercher au travers des sorties dans différents lieux de la ville et hors de la ville. Ainsi, Mme P. (76 ans) a sollicité l'adaptation des techniques de communication proposées pour revoir les villes et les musées qu'elle avait visités à travers le monde avant que sa maladie ne lui interdise toute sortie. Une autre femme (84 ans) a souhaité disposer de journaux télévisés et de reportages en rapport avec la ville et son propre quartier pour continuer à suivre l'évolution des lieux auxquels elle n'a plus accès. Une certaine réintégration dans la vie locale en résulte, permettant de reprendre part aux conversations pour commenter les transformations de la ville, là où auparavant il ne leur était possible que d'écouter les commentaires des proches. Pour ces personnes, l'acquisition de nouvelles technologies et leurs nombreux usages donnent aussi l'occasion de manifester leur modernité et leur contemporanéité aux yeux de leur entourage. Ces expériences interrogent les différentes instances collectives, responsables élus et organismes chargés à divers titres de l'accompagnement social et de santé, quant à la mise à disposition de services pour le maintien des liens sociaux et du droit à la ville des individus en situation de handicap.

Maintenir le rapport à la ville

Les distinctions spécifiques aux âges et celles relatives au genre se combinent aux effets de générations ainsi qu'aux périodes et aux moments du cycle de vie pour affecter les pratiques urbaines. Les modes de circulation urbaine ont partie liée avec les représentations collectives et normatives des droits et des compétences des personnes à occuper des places et à utiliser tout ou partie de la ville. Dans une grande diversité des capacités à solliciter autrui et des formes d'arrangements avec leurs handicaps, en relation avec leurs différents attachements à la ville, les individus recomposent des usages de la ville en s'appuyant sur des ressources de différents ordres pour s'y maintenir. Les vieilles personnes rencontrées dans la ville cherchent à maintenir leur liberté d'aller et venir dans les espaces publics. Pour ce faire, elles composent entre les territoires de proximité et l'aisance des interconnaissances incorporées d'un côté et avec les espaces urbains qui mêlent les formes d'anonymat et les appartenances collectives à distance de l'autre. Elles s'appuient pour ce faire sur tous les moyens à leur disposition : famille, services sociaux et appareillages techniques.

Références bibliographiques

Argoud D., Le Borgne-Uguen F., Pennec S. et al., (2004), *Prévenir l'isolement des personnes âgées. Voisiner au grand âge*, Paris, Dunod.

Bouchayer F., (2005), « Mamie dans le métro », dans Pennec S., Le Borgne-Uguen F. (dir.), *Les technologies urbaines. Vieillissements et handicaps*, Rennes, ENSP, pp. 15-25.

Caradec V., (1999), « L'usage des technologies par les personnes vieillissantes », *Retraite et Société*, n° 26, pp. 9-25.

Chevrier S., Juguet S., (2005), « Personnes âgées et métros légers : les trois figures de la personne âgée », dans Pennec S., Le Borgne-Uguen F. (dir.), *Les technologies urbaines. Vieillissements et handicaps*, Rennes, ENSP, pp. 171-181.

Clément S., Mantovani J., Membrado M., (1996), « Vivre la ville à la vieillesse : se ménager et se risquer », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 73, pp. 90-98.

Clément S., Drulhe M., Dubreuil C., Lalanne M., Mantovani J., Andrieu S., (1999), *Les produits techniques dans les échanges entre les vieilles personnes, leur entourage et les services d'aide à domicile*, Programme Mire - CNAV.

Douquet, F., collaboration de Pennec S., (2002), *Solitude et isolement chez les personnes âgées de 75 ans et plus*, Brest, SUFCEP-UBO, Coordination gérontologique de Quimper.

Dussuet A., (2004), « Femmes des villes : des individuelles ou des personnes ? », dans Denèfle S. (dir.), *Femmes et villes*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, pp. 359-378.

Gallenga G., (1999), « Usagers âgés, billettique et transports en commun », *Retraite et Société*, n° 27, pp. 39-53.

Haicault M., (1998), « Les jeunes retraités, une génération intervalle dans le temps et dans l'espace urbain », *Prévenir*, n° 35, pp. 123-130.

Le Borgne-Uguen F., Pennec S., (2002), « L'adaptation de l'habitat chez des personnes de plus de 60 ans souffrant de maladies et/ou de handicaps et vivant à domicile », dans *Les techniques de la vie quotidienne, Âges et usages*, DREES, collection Mire, La Documentation française.

Membrado M., (1998), « Processus de vieillissement et secondarité », *La ville des vieux. Recherche sur une cité à humaniser*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, pp. 95-105.

Morin R., Rochefort M., (1998), « Quartier et lien social : des pratiques individuelles à l'action collective », *Lien Social et Politiques, RIAC*, 39, pp. 103-126.

Mougnot P., (2005), *Étude du phénomène de regroupement de personnes marginalisées au centre ville de Quimper*, mémoire DHEPS, UBO-CCB, Brest.

Peixoto C., (1994), « Les personnes âgées dans les espaces publics et le désir de plaire », *Gérontologie et Société*, n° 69, pp. 150-159.

Pennec S. (dir.), Le Borgne-Uguen F., Douquet F., Guichard-Claudic Y., Ben Moussi L., (2000), *Construction sociale du parcours des âges à travers les temps de travail, de formation et de retraite*, Programme CNRS Santé-Société, « Vieillesse individuelle et sociétale », Brest, ARS, Université de Bretagne Occidentale, vol. 1, 2 et 3.

Pennec S. (dir.), Le Borgne-Uguen F., collaboration Guichard-Claudic Y., (2002), *Ce que voisiner veut dire*, Brest, ARS, Université de Bretagne Occidentale, Fondation de France.

Pennec S., (2004a), « Les vieilles femmes dans la ville », dans Denèfle S. (dir.), *Femmes et villes*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, pp. 87-100.

Pennec S., (2004b), « Les solidarités de voisinage au féminin, des rôles entre proximité et distance », dans Pitaud P. (dir.), *Isolement et solitude des personnes âgées : l'environnement solidaire. Une perspective européenne*. Toulouse, Erès, pp. 157-170.

Pennec S., Le Borgne-Uguen F. (dir.), (2005), *Les technologies urbaines. Vieillissements et handicaps*, Rennes, ENSP.

Pennec S., Trellu H., (2005), « De la télé-assistance à la télé-relation dans les usages des personnes à mobilité réduite », dans Pennec S., Le Borgne-Uguen F. (dir.), *Les technologies urbaines. Vieillissements et handicaps*, Rennes, ENSP, pp. 131-150.

Pochet P., (1995), *Mobilité quotidienne des personnes âgées en milieu urbain : évolutions récentes et perspectives*, Thèse de Doctorat de l'Université Lumière Lyon 2, Mention Sciences Économiques : Économie des Transports, Lyon.

Simmel G., (1903), « Métropoles et mentalités » cité par Dussuet A., (2005), « Femmes des villes : des individuelles ou des personnes ? » dans Denèfle S. (dir.), *Femmes et villes*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, pp. 359-378.

Biographie

SIMONE PENNEC est sociologue, maître de conférences, directrice de l'Atelier de recherche sociologique (ARS- EA 3149), Université de Bretagne Occidentale, Brest. Sociologie de la santé, de la famille et du vieillissement.

Ses travaux portent sur la dynamique des sociabilités et des solidarités à la vieillesse, sur la production de santé et les politiques socio-sanitaires en matière de vieillissement et sur les liens de filiation et les rapports de genre dans la famille.

simone.pennec@univ-brest.fr